

Réunion Technique consacrée au Fonds d'Amélioration du Cadre de Vie dédié Masse jeudi 3 octobre 2024 à la DG



Le Fonds d'Amélioration du Cadre de Vie des Agents a été débloqué suite à la mobilisation douanière de 2022 et à l'accord qui en a découlé le 4 avril de la même année, accord signé par toutes les organisations syndicales exception faite de Solidaires. Sur ce Fonds, doté d'un budget de cinq millions d'€uros pour les quatre années (2022-2025) où il est prévu, deux millions ont été fléchés à notre demande vers l'EPA Masse.

Qu'est-ce
que c'est ?

Les objectifs du Fonds

Alors que voici le dernier exercice prévu par les accords du 4 avril 2022 s'agissant du Fonds d'Amélioration du Cadre de Vie dévolu à la Masse, nous nous félicitons encore une fois d'avoir fait flécher ce budget tant on a pu voir au cours des trois exercices passés que cela a permis de mettre en œuvre des travaux qui sans cela auraient au mieux été reportés aux calendes grecques voire n'auraient pas pu être envisagés puisque l'administration s'obstine à ne pas abonder d'un centime la dotation allouée à l'établissement, maintenant celui-ci sous perfusion, suffisamment pour que les travaux **ESSENTIELS** soient menés afin que les cités ne s'écroulent pas sur les collègues et leurs familles, mais à peine plus. Or dans les statuts de celui-ci il est prévu parmi ses objectifs celui d'[...] [*améliorer*] l'offre domaniale en rendant les cités plus attractives. En permettant la réalisation des travaux qui dans le cadre strict de la PIC seraient considérés comme « de confort », ce fonds permet donc à l'établissement de remplir partiellement cet objectif.

Les projets du Fonds pour 2025... et après ???

C'est la raison pour laquelle nous formons aujourd'hui le vœu que ce fonds soit pérennisé, en sus de la revendication maintes fois exprimée dans nos instances et auprès des politiques qui se sont succédé depuis plusieurs années à la tête de notre administration d'augmenter l'enveloppe de la dotation de l'EPA Masse. Ce sont donc ces deux revendications que nous porterons auprès de notre nouveau ministre de tutelle dès que nous en aurons l'occasion et que nous continuerons de porter tant que ces demandes, frappées au coin du bon sens, n'auront pas été entendues.

La délégation UNSA Douanes - CGC Douanes

